

Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à la concertation sur le PEM de Goncelin

Le SMMAG a lancé une concertation sur le projet de PEM de Goncelin.

Un projet nécessaire, pour favoriser l'intermodalité et proposer des alternatives à la voiture individuelle...

Le PEM de Goncelin est un élément important dans le projet mobilités dans le secteur de Goncelin - Le Touvet. Il est nécessaire pour faciliter l'intermodalité depuis Le Touvet, et depuis le massif de Belledonne, Saint Pierre d'Allevard et Allevard notamment, et proposer des alternatives à la voiture individuelle. Le PEM s'inscrit dans un projet plus global de mobilité, qui regroupe de futurs aménagements cyclables pour relier les différents quartiers de Goncelin, et du Touvet, et aussi le rapprochement de la véloroute, la BelleVia (V63) le long de l'Isère.

... mais qui manque d'atouts pour faciliter la mobilité de toutes et tous.

Voici quelques points d'attention qui conditionnent la réussite du projet, et qui demandent à être plus soignés :

L'accès aux quais

- Augmenter le nombre et élargir au maximum les points d'accès aux quais des deux côtés, pour éviter des détours aux usagers et la saturation du seul point d'entrée/sortie à l'arrivée d'un train.
- De nombreux abris voyageurs doivent être présents sur les quais pour un confort d'attente.

Le parvis

- Séparer les flux piétons et cycles pour éviter les conflits d'usages. D'une part le cheminement piéton doit être fluide, d'autre part, l'accès aux stationnements vélos sécurisés et extérieurs doit être facilité
- Le parvis doit être végétalisé au maximum (arbres) pour agrémenter l'attente des usagers.
- Des espaces sont à créer pour proposer des services pour des événements ponctuels, ou le retour de commerces.
- Des espaces d'attente sont à prévoir dans la gare.
- Un espace taxis est à prévoir à proximité immédiate du parvis.
- Un dépose minute est à prévoir. Un point de vigilance est à signaler sur l'occupation de cet espace (ce n'est pas un parking).

Le pôle Bus

- Privilégier une correspondance quai à quai au plus proche des accès à la gare et du passage inférieur.
- Des espaces d'attente de qualité et en quantité sont à prévoir, pour faciliter l'intermodalité.
- L'information voyageurs doit être présente en tout point du PEM, complète, lisible et à jour en temps réel. Un usager qui arrive en train, car, bus, ou autrement doit trouver rapidement les correspondances les horaires et l'emplacement des départs.

Parking vélos

- Les stationnements vélos doivent être situés au plus près des quais et du passage inférieur, pour montrer l'efficacité d'une correspondance vélo+train ou vélo+car.
- Des stationnements vélos situés au plus proche des quais et du passage inférieur sont un élément essentiel pour renforcer l'attractivité du vélo-train/vélo-car et encourager les déplacements multimodaux.
- Il est dissuasif et aberrant que le stationnement des vélos soit payant, alors que le stationnement des voitures est gratuit.
- Des arceaux vélos, de chaque côté de la gare, en nombre sur le parvis, pour l'accès aux futurs services en gare sont nécessaires.
- Un point services (fontaine à eau, atelier petite réparation, station de gonflage, banc, en lien avec la Belle Via) est à prévoir.

Stationnement voitures

- Afin de mieux comprendre les besoins en stationnement du PEM, une étude sur le stationnement a-t-elle été réalisée pour identifier l'origine des véhicules stationnés ? Si oui, pourquoi les résultats de cette étude n'ont-ils pas été communiqués ? La connaissance de l'origine des véhicules permettrait de proposer des solutions alternatives pour l'ensemble des usagers tout en favorisant le report modal.
- Désimperméabiliser les stationnements au maximum.
- Végétalisation ou ombrières photovoltaïques sont à prévoir.

Connexion avec les autres projets, les bourgs et hameaux

- Prendre en compte l'arrivée des nombreux cheminements piétons et vélos, aménagés, séparés, et sécurisés pour accéder au PEM depuis les différents quartiers de la ville.
- Prendre en compte et prévoir les futures connexions en lien avec les projets lancés et à venir, notamment la Belle Via, la traversée inter-rives vers le Touvet, la mise en œuvre du schéma des itinéraires cyclables du SMMAG.

Les entrées/sorties du PEM

Côté Chartreuse

- Sécuriser la traversée piétons-cycles de la RD29 pour l'accès au chemin du Cimetière, qui ne doit pas être une route de transit pour voitures.

Côté Belledonne

- Garantir la sortie du PEM, notamment l'accès à la RD29, la route des Iles.

Conclusion

L'ADTC - Se déplacer autrement - approuve ce projet de PEM et demande au SMMAG de tout mettre en œuvre pour faciliter l'intermodalité, proposer des aménagements en quantité et de qualité pour proposer une alternative à la voiture individuelle.

Glossaire

PEM : Pôle d'Echanges Multimodal

SERM : Services Express Régional Métropolitain

SMMAG : Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise